

 **ABJURATION**

# PROTECTION CONTRE LE BIEN

[mal]

Incantation	1 action simple
Composantes	V, G, M/F
Portée	contact
Zone/Cible	créature touchée
Durée	1 minute/niveau (T)
JS	Volonté, annule (inoffensif)
RM	non (voir texte)

Ce sort est semblable à protection contre le Mal mais les bonus de parade et de résistance s'appliquent aux attaques portées par les créatures Bonnes et les créatures convoquées d'alignement Bon ne peuvent pas toucher le bénéficiaire.

===Version mythique===

Les bonus à la CA et aux jets de sauvegarde s'élèvent à +4. Les créatures Bonnes qui tentent de posséder ou de contrôler mentalement la cible doivent effectuer un jet de Volonté contre ce sort. Si la créature rate son jet, elle subit 1d6 points de dégâts par tranche de 2 niveaux de lanceur de sorts (5d6 maximum) à cause du contrecoup mental. Une créature Bonne qui utilise la résistance à la magie pour ignorer la protection conférée par le sort contre tout contact doit réussir un jet de sauvegarde ou subir ces dégâts une fois par round tant qu'elle elle attaque la cible protégée.